

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: LMDG FLEX COURT TERME (EUR) - Action I

Initiateur du PRIIP: UBS LA MAISON de Gestion

Groupe du fabricant de PRIIP: UBS Europe SE

Société de gestion: UBS La Maison de Gestion

ISIN: FR0010762302

Site web: www.lamaisondegestion.com

Appelez le 0153052800 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de UBS LA MAISON de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France sous le n° GP 04000042 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 3 juillet 2023.

En quoi consiste ce produit?

Type

LMDG Flex Court Terme (EUR) (ici, "l'OPCVM" ou le "Fonds") est une Société d'Investissement à Capital Variable de droit français.

Durée

La SICAV a été créée pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs

L'objectif de gestion est de surperformer l'indice ESTR capitalisé jour, net de frais de gestion, avec une volatilité historique inférieure à 1% annualisée sur la durée de placement recommandée. Conformément au règlement UE/2016/1011 dit « règlement Benchmark », les administrateurs d'indices de référence ont jusqu'au 1er janvier 2019 pour demander leur agrément permettant l'inclusion dans le registre maintenu par l'Autorité européenne des marchés financiers dans le cadre de ce règlement. A la date de rédaction du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence de l'OPCVM n'a pas encore procédé à son enregistrement.

La politique d'investissement se fonde sur deux stratégies :

- une stratégie principale visant à développer des sous-stratégies portant principalement sur les instruments de taux d'intérêt et de crédit ;
- une stratégie accessoire visant à mettre en œuvre une allocation dynamique aux grandes classes d'actifs (actions, obligations, volatilité et monétaires...) en fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des différents marchés et scénarios économiques.

Stratégie à titre principal : Une stratégie de taux d'intérêt et de crédit :

La SICAV est principalement investie en titres de créance obligataire ou monétaire, émis ou garantis par un État ou un organisme à caractère public ou semi-public, en obligations foncières et titres européens équivalents et/ou en titres d'émetteurs privés membres de l'OCDE. Cette classe d'actifs peut aller jusqu'à 100% de l'actif. La SICAV peut également investir dans la limite de 10% de son actif en titres de taux, d'émetteurs publics et/ou privés, de pays émergents, libellés en euro. Les titres publics et privés présentent un niveau de notation de catégorie "Investment Grade".

En l'absence de notation officielle, les émissions, dont la notation interne par la société de gestion sera jugée équivalente au niveau de notation ci-dessus, sont autorisées

dans la limite de 10% de l'actif du Fonds. L'exposition aux obligations de catégorie "High Yield" se fera exclusivement au travers de parts de placement collectifs et de swaps de crédit sur indices.

Stratégie accessoire : Une stratégie d'allocation dynamique entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations de catégorie "Investment Grade" et "High Yield", matières premières, volatilité, monétaires...) :

Cette stratégie est strictement limitée à 10% de l'actif.

La gestion est de type discrétionnaire pour décider de l'allocation entre les classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des différents marchés et scénarios économiques. Pour piloter les niveaux d'exposition, le gérant a recours à des modèles quantitatifs développés par la société de gestion. L'objectif de ces modèles quantitatifs est de protéger le portefeuille contre des mouvements extrêmes de marché. A l'occasion de leur mise en application, les niveaux d'exposition du portefeuille aux risques de marchés peuvent donc s'écarter très sensiblement de ceux recommandés par la recherche fondamentale interne du groupe UBS. L'allocation est mise en œuvre soit via des contrats à terme, soit via des OPC. Dans ce dernier cas, la sélection des OPC en portefeuille se fait par une approche intégrant des éléments tant quantitatifs que qualitatifs, tels que : performances passées, ratios et notations, qualité du management, expertise et valeur ajoutée du gérant.

L'exposition au risque actions peut varier entre 0 et 4% de l'actif en direct et/ou via des placements collectifs de classification "Actions", et/ou via des instruments dérivés. La SICAV est principalement investie en titres de créance obligataire ou monétaire, émis ou garantis par un État ou un organisme à caractère public ou semi-public, en obligations foncières et titres européens équivalents et/ou en titres d'émetteurs privés de l'OCDE. Cette classe d'actifs peut aller jusqu'à 100% de l'actif. La SICAV peut intervenir en exposition comme en couverture sur tous marchés réglementés autorisés, ainsi que sur tous marchés organisés ou de gré à gré, qui présentent une liquidité et une position ouverte qui lui paraissent suffisantes et des conditions d'accès satisfaisantes.

Affectation des revenus: capitalisation

Période de détention recommandée: 1 an

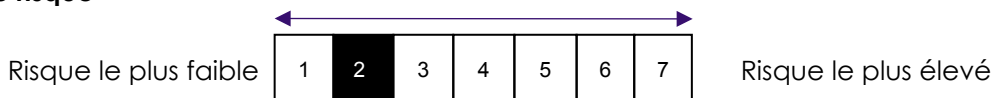
Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi.

Dépositaire : CACEIS BANK

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 91 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : contact@lamaisondegestion.com. Internet : www.lamaisondegestion.com

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats: Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour de valorisation jusqu'à 12h auprès du Dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui est calculée suivant les cours de bourse du jour même, soit à cours inconnu. Les règlements y afférents interviennent à J+2 ouvrés (J étant le jour de centralisation).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?**Indicateur de risque**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 1 année. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. La description exhaustive des risques est disponible dans le Prospectus du Fonds.

Les autres risques auxquels le fonds peut être principalement exposé sont le risque actions, le risque de crédit, le risque de taux, et le risque lié aux petites capitalisations ainsi qu'aux titres spéculatifs.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 1 an.

Exemple d'investissement: EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 910 EUR	8 910 EUR
	Rendement annuel moyen	-10,89 %	-10,89 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 090 EUR	9 090 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,11 %	-9,11 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 940 EUR	9 940 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,59 %	-0,59 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 380 EUR	10 380 EUR
	Rendement annuel moyen	3,83 %	3,83 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2021 et septembre 2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre mai 2017 et mai 2018.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2021.

Il n'est pas facile de sortir ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Que se passe-t-il si UBS LA MAISON de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	183 EUR	183 EUR
Incidence des coûts (*)	1,8%	1,8%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1 % avant déduction des coûts et de -0,6 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0.75 % : du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 75 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de commission de rachat pour cet OPCVM.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,45% de la valeur de votre placement par an. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation.	45 EUR
Coûts de transaction	0,5 % de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	54 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit dépasse son indice de référence ESTR capitalisé quotidiennement + 100pb de 30.00 %.	9 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 1 an

Cette SICAV a été créée pour une durée de placement recommandée. Les demandes de rachat peuvent être effectuées dans les conditions prévues dans la rubrique souscriptions / rachats moyennant le paiement des éventuels frais indiqués le cas échéant et en fonction des délais et dates de centralisation également indiquées. Les Valeurs liquidatives de nos fonds sont disponibles sur www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte relative à la société de gestion ou la documentation légale du fonds peut être adressée à l'adresse suivante : reclamation@lamaisondegestion.com

UBS LA MAISON de Gestion - Service conformité et contrôle interne 91 Bd Haussmann, 75008 PARIS Tel : +33 1 53 05 28 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.lamaisondegestion.com/reclamations

Autres informations pertinentes

Vous pouvez télécharger les performances passées de nos OPCVM depuis notre site internet : <https://www.lamaisondegestion.com/performances>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.